|  |  |
| --- | --- |
| Adresse stagiaire |  |
|  | Adresse employeur |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet : Demande d’autorisation d’absence | Lieu, le ……………………. |

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le congé de formation économique, sociale et syndicale (article L.2145-5 du code du travail), j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence du ../../2017 au ../../2017 pour participer à une session d'études syndicales organisée par le Centre de formation de militants syndicalistes de la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE.

L’article L.2145-6 du code du travail prévoit, depuis le 23 septembre 2017, que : « le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l’employeur de sa rémunération. L’employeur verse les cotisations et contributions sociales afférentes à la rémunération maintenue. Le montant du salaire et des contributions et cotisations afférentes au salaire maintenu à la charge du salarié sont déduits de la contribution définie au 1° de l’article L. 2135-10 ».

Dans l’attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.